

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L. 613-1, L. 712-2 et D. 643-59 et suivants** du Code de l'Éducation
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014** fixant le Cadre National des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU l'arrêté du 6 décembre 2019** portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1^{er} mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur ;
- VU la délibération de la CFVU n°2022-004 en date du 22 septembre 2022** portant sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences : Licence, Licence professionnelle ;
- VU la délibération n°2021-86 du Conseil d'administration en date du 27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 (avis CFVU n°2021-40) et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425** en date du 1^{er} avril 2021 ;
- VU les propositions du Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Blois ;**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen et de délivrance des licences professionnelles pour l'année universitaire 2022-2023 sont composés des personnes désignées ci-après :

MENTION MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Parcours Amélioration continue de la production industrielle (GPI)

Présidente : Isabelle LAFFEZ – enseignante chercheure (représentante du Directeur de l'IUT)

Membres : Cyril ALEXANDRE- responsable Pôle Conception Pilotage UIMM
Michaël BOULAY – enseignant associé
Fabrice CATTIN – Thales Group Limited Distribution
Bruno VIGNOL – enseignant

MENTION ANALYSE QUALITÉ ET CONTRÔLE DES MATÉRIAUX PRODUITS

Parcours Ingénierie et Intégrité des matériaux (2IM)

Président : Patrick LAFFEZ – enseignant chercheur
Membres : Cyril ALEXANRE - responsable Pôle Conception Pilotage UIMM
Fanomezantsoa RANDRIANAIVO - enseignant
François VANDER MEULEN - enseignant chercheur

MENTION MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : ADMINISTRATION ET SÉCURITÉ DES SYSTÈMES ET DES RÉSEAUX

Parcours Qualité-sécurité des systèmes d'information (QSSI)

Présidente : Nathalie FRIBURGER - enseignante chercheur
Membres : Ludovic FONTAINE - enseignant chercheur
Christophe GROUARD - directeur de mission - WORDLINE
Arnaud SOULET - enseignant chercheur

MENTION MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Parcours User expérience intégration interface / expérience utilisateur, interfaçage, intégration (UX2i)

Président : Patrick LAFFEZ - enseignant chercheur
Membres : Jacqueline GROS-DESORMEAUX enseignante
Catherine MARTINEZ-PONS - enseignante
Emmanuel RHENY – graphiste-designer – MANOLABO

MENTION OPTIQUE PROFESSIONNELLE

Parcours Métiers de la vision : réfraction, contactologie, basse-vision

Président : Patrick LAFFEZ - enseignant chercheur
Membres : Lionel HAUMESSER - enseignant chercheur
Géraldine OBADIA – chargée d'enseignement
Jérôme SAVORNIN – opticien - magasin KRYS

Article 2 : Affichage

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 19 janvier 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire



Florent MALRIEU